



PROJET ASSOCIATIF STRATÉGIQUE 2022-2027

Avancer ensemble avec nos différences



ASSOCIATION
Le parc

www.leparc.asso.fr

Sommaire

NOTRE IDENTITÉ > P.2

NOS VALEURS PARTAGÉES > P.3

NOTRE HISTOIRE > P.4-5

NOTRE UTILITÉ SOCIALE > P.6-7-8

NOTRE AMBITION ET NOS ENGAGEMENTS > P.9

LES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES > P.10-11

RÉPONDRE AUX BESOINS ET ASPIRATIONS DES PERSONNES ET DE LEUR FAMILLE > P.12

NOS MISSIONS PREMIÈRES > P.13-14

LES SPÉCIFICITÉS ET PRINCIPES ÉTHIQUES D'INTERVENTION > P.15

DES PRATIQUES ADAPTÉES AUX ÉVOLUTIONS > P.15

LA GOUVERNANCE ET LES RICHESSES HUMAINES DE L'ASSOCIATION > P.16

UN PROJET INSCRIT DANS LES POLITIQUES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES > P.17

NOS PARTENAIRES DANS L'ACTION > P.18-19

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES > P.20-21

**“ Communiquer ensemble,
grandir avec nos différences
pour un parcours inclusif de
l'enfance à la vie adulte. ”**

Préambule

Notre association fête ses 40 ans en 2021.

Cet anniversaire est pour nous l'occasion de réviser notre projet associatif dont la précédente version date de 2012.

Nous avons souhaité que la révision de notre projet soit un temps fort et partagé avec tous ceux qui font notre association aujourd'hui : les élus du Conseil d'administration bien sûr, mais aussi les personnes accompagnées et leurs proches, les salariés et nos partenaires.

Nous avons choisi de travailler avec une méthode la plus participative possible car nous croyons profondément en la mobilisation de l'intelligence collective pour faire émerger ce que nous voulons continuer à être et à devenir dans les années futures. Nous souhaitons aussi que ce document fasse référence pour tous les acteurs, qu'il porte nos valeurs, qu'il témoigne de notre engagement collectif dans notre mission au service des personnes en situation de handicap.

A l'heure où notre secteur médico social est éprouvé par la récente crise sanitaire, par une crise plus profonde de l'engagement et du service, nous avons l'ambition que notre projet soit porteur de sens, dans la double définition de la direction et de la signification.

Bien sûr, nos valeurs associatives n'ont pas changé et elles s'articulent sur l'accueil, la reconnaissance, le respect, le vivre ensemble ou encore l'ouverture. Nous avons voulu également définir notre utilité sociale en l'inscrivant dans le vaste champ de l'économie sociale et solidaire, engager notre savoir expérientiel au service des innovations susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes accueillies et enfin nous donner des orientations stratégiques que vous retrouverez en fin de document.

Bonne lecture



Marie-Françoise Bocquet, Présidente

Notre identité

EN 2021, L'ASSOCIATION LE PARC C'EST :

Plus de 600 enfants et adultes en situation de handicap accueillis et accompagnés, dont 30 adultes hébergés et 60 enfants en internat.

RESSOURCES HUMAINES DE L'ASSOCIATION :

12 dirigeants bénévoles, 7 dirigeants salariés, près de 200 professionnels pluridisciplinaires.

5 ÉTABLISSEMENTS-SERVICES :

l'Institut d'Education Sensorielle, le Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarité Paul Cézanne, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Farandole, le Foyer de Vie-Foyer-Foyer d'Accueil Médicalisé Résidence Robinson, l'établissement expérimental Soins et Diagnostic La Maison Bleue.



IES

Paul Cézanne



SSEFS

Paul Cézanne



CAMSP

Farandole



LA MAISON

Bleue



RÉSIDENCE

Robinson

TERRITOIRES D'INTERVENTION :

L'association est implantée dans le Pays de Fougères et Vitry, avec des antennes de proximité sur Rennes-Métropole et Saint-Malo.

11
millions d'€
de budget au
31/12/2021





Nos valeurs partagées

L'association porte un projet d'intérêt général, celui de la promotion d'une société inclusive et solidaire, avec et pour les personnes accueillies et accompagnées et leurs proches.

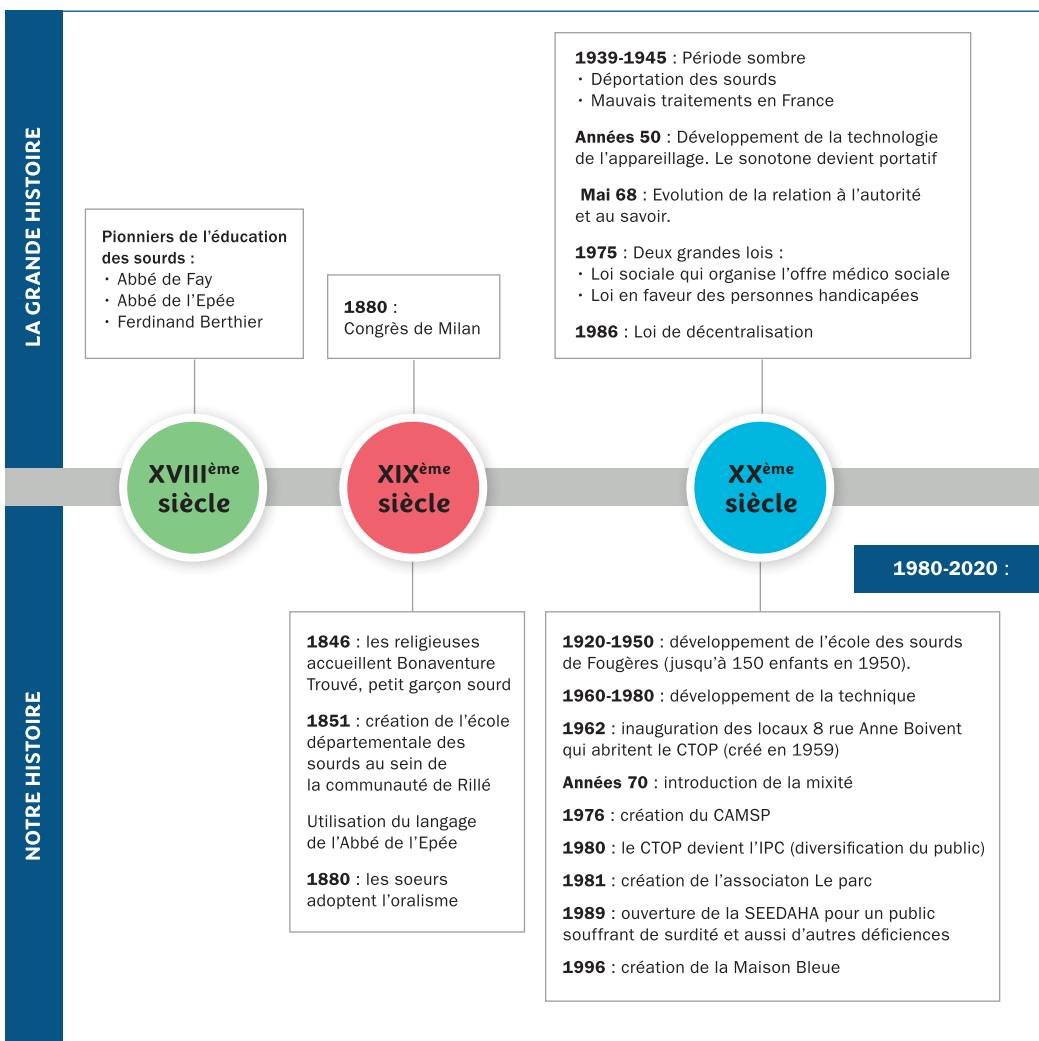
Les valeurs qui animent l'action de l'association constituent le socle commun et partagé de l'ensemble des parties prenantes :

- *L'accueil de tous et la reconnaissance de chaque personne dans sa singularité*
- *Le respect de la dignité de chacun-e et la valorisation de ses capacités*
- *L'attention à chaque enfant et adulte, à son évolution, selon les étapes de son parcours de vie*
- *La considération de son environnement familial et affectif*
- *L'adaptation à chaque personne dans le respect de ses valeurs*
- *Le vivre ensemble par l'ouverture sur le monde, la créativité et des relations bienveillantes*

Notre Histoire

Notre association a été créée en 1981 mais elle s'inscrit dans un temps bien plus long puisque l'action des Soeurs de Rillé au service de l'éducation des jeunes sourds démarre dans la deuxième moitié du 19ème siècle.

L'histoire de l'école des Sourds, puis du Centre de Traitement de l'Ouïe et de la Parole (CTOP) et aujourd'hui celle des établissements et services de l'association sont intimement liées à l'histoire nationale et à celle du secteur médico-social.





2002 : Loi de rénovation du médico social

2004 : Création de la CNSA

2005 : Loi pour l'égalité des droits et des chances

2009 : Loi HPST

2013 : Loi pour la refondation de l'école de la République (principe d'une école inclusive)

2019 : Loi pour une école de la confiance

**XXI^{ème}
siècle**

structuration de l'offre

2001 : création de la Résidence Robinson

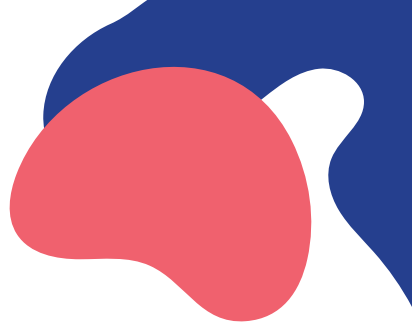
2004 : ouverture du CAMSP Polyvalent

2021 : l'association Le parc a 40 ans



Notre utilité sociale

L'utilité sociale de l'association constitue ses engagements à l'égard de toutes ses parties prenantes, des territoires sur lesquels elle agit et la société dans son ensemble.



PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Promouvoir une société inclusive pour renforcer les savoirs expérientiels des personnes et offrir une place à chacun quelle que soit sa singularité.

UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

A travers ses actions, l'association permet à chaque enfant et adulte vivant une situation de handicap, notamment sensoriel et de troubles du développement et des acquisitions, de trouver sa place de citoyen et d'exercer ses droits et devoirs. Lieu d'écoute et de soins, elle accompagne chacun dans son parcours de vie. Elle favorise l'accès à la culture en soutenant une ouverture des personnes à leur environnement et par l'identification des ressources à leur disposition.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ VERS L'AUTONOMIE

A travers des réponses adaptées et personnalisées en fonction des parcours de vie de chacun, l'association accompagne les personnes vers l'autonomie dans leur vie quotidienne et dans leur projet.

Les accompagnements des parcours de vie permettent une meilleure acceptation des difficultés et de développer les capacités à adopter des stratégies individuelles. La personnalisation de l'action est un axe fort des interventions professionnelles. Elle se traduit par l'adaptation à toute situation dans le respect des valeurs individuelles et familiales.

L'ASSOCIATION : TIERS MÉDIATRICE

Elle apporte un soutien aux familles depuis le repérage et tout au long du parcours de vie des personnes. Elle contribue à repérer ce qui produit dans l'environnement la situation de handicap. Elle cherche à en atténuer les effets.

L'association assure les liens entre les différents partenaires qui contribuent à la fluidité des parcours de vie des personnes.

UNE ORGANISATION APPRENANTE

A l'appui de son expérience, l'association développe des solutions personnalisées avec les personnes accompagnées. Elle conduit des actions au plus près des besoins et attentes de chacun. Pour les professionnels, elle constitue un espace de dialogue, d'ouverture et d'écoute qui favorise le développement des compétences et l'actualisation des connaissances.

Elle reconnaît et valorise les potentiels et expertises de chacun : personne accueillie et accompagnée, famille, professionnels, administrateurs, bénévoles d'activité et partenaires.

DES PROJETS INNOVANTS SOCIALEMENT

Des exemples de partenariats qui visent l'inclusion des personnes :

- *Les **liens avec les écoles, collèges et lycées** de Fougères dans lesquels se rendent les professionnels de l'association pour assurer une complémentarité des parcours des jeunes.*
- *Avec l'**association Posabitat** pour travailler avec les jeunes sur leurs projets d'insertion dans la cité et leur parcours vers le logement.*
- *A travers le **dispositif « envol »** qui permet aux jeunes moins autonomes d'exercer des activités.*
- *Avec l'**association « La Source »** pour des activités culturelles et d'éveil artistique.*
- *La gestion d'un **projet d'habitat inclusif et partagé** entre des jeunes qui vivent des situations de handicap et d'autres jeunes.*

L'association promeut les initiatives d'innovation sociale :

- *La méthodologie participative retenue pour l'actualisation du Projet associatif.*
- *Le développement d'une nouvelle fonction de « case manager » (assistant-facilitateur de parcours de vie) en complément des compétences de l'assistante sociale et de la chargée d'insertion professionnelle.*
- *Le soutien par l'association des « anciens jeunes » qui viennent témoigner de leur parcours et présenter les différents établissements.*
- *Des propositions de mutualisation de moyens qui permettent d'améliorer l'empreinte écologique positive (locaux, transports...).*
- *Le développement de coopérations pour l'évaluation et le diagnostic des enfants.*
- *L'offre d'espaces de mixité des publics à travers la médiation éducative.*

CONTRIBUTRICE DES POLITIQUES MÉDICO-SOCIALES

Sur le territoire d'Ille-et-Vilaine, elle participe, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et avec le Conseil Départemental, au développement d'initiatives locales qui facilitent l'orientation et la coordination des parcours des personnes avec une atteinte sensorielle vivant une situation de handicap ou présentant des troubles du développement et de la communication.

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'ancrage historique et territorial de l'association lui confère une reconnaissance de son expertise par les acteurs locaux.

Sur le territoire de Fougères, l'association, à travers ses établissements et services, est un acteur important en termes d'emplois de proximité.

Elle fait appel à de nombreux fournisseurs et prestataires locaux et entretient un partenariat avec des acteurs qui partagent des valeurs communes de l'Economie Sociale et Solidaire.

TÉMOIGNER ENSEMBLE POUR FAVORISER L'INCLUSION ET L'AUTO-DÉTERMINATION

L'association se veut le témoin des situations de handicap vécues par les personnes et les familles. Elle vise à sensibiliser aux particularités du handicap pour un changement des représentations.

UNE ORGANISATION QUI S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.

En tant qu'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association, ses établissements et services intègrent le développement durable (économique, social et environnemental) dans ses pratiques et dans ses projets :

- *Contribuer au développement professionnel de personnes éloignées de l'emploi.*
- *Sensibilisation de tous au développement durable.*
- *Lutte contre le gaspillage dans les établissements et services.*
- *Choix de ses partenaires et fournisseurs sur la base de valeurs communes...*



Notre ambition et nos engagements

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Les pratiques inclusives relèvent d'une démarche globale de l'association et ses établissements et services :

- L'inclusion « inversée » par l'accueil des personnes du « milieu ordinaire » pour partager des activités
- La diversification des modes de communication : Langue des Signes Française, rédaction en Facile A Lire et à Comprendre, Communication par échanges d'images, PECS...
- Le tissu relationnel avec d'autres personnes en situation de handicap non « sensoriel », les acteurs de l'ESS, les partenaires, les habitants...

L'OUVERTURE SUR LE MONDE ET LA CRÉATIVITÉ, AU SERVICE DU MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES

L'association encourage la pratique artistique, la créativité et l'accès à la culture comme modes d'expression et d'ouverture au monde.

Elle soutient les ambitions et les potentialités de chacun, valorise les savoirs et les compétences et tend à faire émerger la dimension créative de chacun.

FAVORISER L'AUTO-DÉTERMINATION ET LA PARTICIPATION

L'association favorise la capacité de chacun à faire des choix et à les mettre en oeuvre dans une perspective de développement personnel et de participation sociale.

Elle aide chaque personne à repérer et valoriser ses potentialités et ses compétences.

La participation et la parole de chaque personne sont les bases de l'action afin que chacun puisse développer, de façon autonome et responsable, son projet de vie.

“ Parler du milieu adapté plutôt que spécialisé, terme qui peut être excluant. ”

Professionnel

Les personnes accueillies et accompagnées

L'association accueille des enfants, des adolescents et des adultes présentant des déficiences sensorielles et/ou des handicaps associés et/ou des handicaps rares et/ou des troubles du développement (troubles du langage, de la communication et/ou des apprentissages, du spectre autistique...).

Pour l'association, les personnes sont reconnues d'abord et avant tout pour leurs potentialités, capacités et expériences individuelles.



NOS STRUCTURES D'ACCUEIL



L'**IES Paul Cézanne** (Institut d'Éducation Sensorielle) accueille **120 jeunes de 3 à 20 ans** qui viennent en majorité de l'Ille et Vilaine, la Manche et la Mayenne. La file active est de 132 jeunes.



Le **SSEFS Paul Cézanne** (Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation) accompagne **85 enfants âgés de 3 à 20 ans** scolarisés dans le nord du département et plus marginalement dans l'ouest de la Manche. Le SSEFS accompagne également 40 enfants dans un dispositif innovant (DISH) en amont ou en aval de l'admission.



Le **CAMSP Farandole** (Centre d'Action Médico-Social Précoce) accompagne **40 enfants âgés de 0 à 6 ans**, soit plus de 3500 consultations et participe au dépistage de près de 200 enfants par an.



La **Résidence Robinson** accueille **30 résidents majeurs** (ouverture 365 jours) dont 17 en FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et 13 en Foyer de vie.



La **Maison Bleue** prend soin et accompagne une **trentaine d'enfants âgés de 0 à 20 ans**. Elle participe également à des missions d'évaluation et de diagnostic de l'autisme et des troubles du développement de l'enfant.

Répondre aux besoins et aspirations des personnes accueillies et de leur famille

LES BESOINS ET LES ASPIRATIONS DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES

A l'arrivée dans un établissement et tout au long de son parcours :

- Être accueilli et rassuré
- Être protégé et en sécurité
- S'épanouir et se sentir bien!
- Être reconnu pour qui on est et renforcé dans son estime de soi
- Se faire comprendre et communiquer avec les autres
- Pouvoir grandir et se construire dans la société
- Bénéficier d'une communication adaptée et être aidé dans les actes de la vie quotidienne
- Accéder à la scolarité, aux apprentissages académiques, à la découverte des métiers, aux activités physiques, à l'internat...
- Participer à la vie sociale et maintenir les liens sociaux

“ Un foyer accueillant, aller au zoo et voir mon papa et ma maman ”

Résident
du Foyer de Vie

LES ATTENTES DES FAMILLES :

- Être un réel partenaire en étant assuré de son rôle de parent.
- En tant qu'aidant, trouver une écoute et des conseils à la parentalité pour le projet de vie des enfants et des adultes.
- Disposer d'espaces favorisant l'inter-connaissance entre parents et proposer de participer aux sorties et temps forts de l'association.

Les besoins et attentes des familles sont recueillis et pris en compte lors de rencontres régulières, à travers les projets personnalisés, les Conseils de la Vie Sociale ou autres moyens d'expression, des tables rondes organisées avec elles.

“ L'association apporte une aide précieuse aux différents moments clés de la vie de nos enfants : enfance, adolescence, adulte, vieillissement... ”

Parent

Nos missions premières

ACCUEILLIR ET COMMUNIQUER

- Promouvoir les droits de l'enfant et de l'adulte
- Accueillir enfants, adolescents et adultes dans leur diversité dans un environnement adapté et sécurisé
- Favoriser et soutenir le choix du mode de communication des personnes et de leur famille
- Reconnaître les différences de chacun et la diversité des collectifs
- S'attacher aux singularités du handicap pour adapter au mieux les réponses

“ La confiance et la proximité pour que chacun soit acteur de son projet. ”
Professionnel

ACCOMPAGNER

- Faciliter le parcours à travers le recueil des attentes et besoins pour adapter les réponses
- Créer les conditions de l'accessibilité à tout pour tous
- Accompagner à la vie citoyenne et préparer les conditions de la vie sociale
- Co-construire avec chacun, acteur de son projet de vie
- Personnaliser les actions en choisissant avec la personne et ses proches les modes de compensation qui lui correspondent

PRENDRE SOIN ET PROMOUVOIR LA SANTÉ

- Réaliser une démarche d'évaluation et apporter une réponse diagnostique aux enfants présentant des troubles du développement
- Établir et mettre en oeuvre des projets de soins individuels pour soutenir le bien-être physique, mental et social
- Permettre aux personnes de s'inscrire dans un processus de promotion de leur santé



ÉDUIQUER ET ENSEIGNER

- Permettre aux personnes de développer leur autonomie et de prendre confiance en elles et dans leur environnement en expérimentant
- Mobiliser les capacités cognitives, physiques et artistiques des personnes accueillies
- Renforcer leur pouvoir de communication et ainsi leur pouvoir d'agir
- Encourager le développement des connaissances, à tout âge de la vie, selon les capacités de chacun
- Promouvoir des pédagogies adaptées aux capacités des personnes

PORTER DES PROJETS PARTAGÉS

- Mobiliser les ressources associatives (organisationnelles, humaines ...) pour porter des projets avec d'autres acteurs au service des personnes accompagnées par les établissements et services

COOPÉRER AVEC LES PARTENAIRES ET EN INFORMER LES PERSONNES ET LES FAMILLES

- Mettre en oeuvre une dynamique active de coopération entre les personnes, entre les établissements et services (passerelles actives) et avec les acteurs des territoires
- Renforcer et diversifier le partenariat, gage d'une association ouverte à la vie sociale, culturelle et économique...
- Mettre en oeuvre des actions facilitant l'accès au droit commun, la participation et la citoyenneté des personnes accueillies et accompagnées
- Être un lieu-ressource
- Partager l'actualité de la recherche et des connaissances



“ *Le partenariat est enrichissant pour tous et vise l'inclusion sociale.* ”

Partenaire

Les spécificités et principes éthiques d'intervention

La déclinaison des valeurs associatives se traduit dans les principes éthiques d'intervention portés par les professionnels et les bénévoles :

- Une posture et un savoir-être bienveillants
- Une communication adaptée aux potentialités de chacun
- La promotion de l'autonomie des usagers
- Une connaissance fine des besoins des publics
- Une considération de la personne dans son environnement
- La promotion de la bienveillance
- Une amélioration continue des pratiques

Des pratiques adaptées aux évolutions

Les aspirations des personnes qui vivent des situations de handicap et des aidants évoluent.

Le modèle du « tout institutionnel » est aujourd'hui dépassé. Ce modèle, qui a démontré ses preuves ne correspond plus tout à fait aux attentes et aspirations des personnes et de leur famille qui demandent à être davantage partie prenante de l'organisation de la vie en société.

L'association continue de développer des pratiques plus inclusives et ambitionne de s'inscrire dans des interventions personnalisées, au plus près de la vie des personnes.

Un modèle ne peut remplacer l'autre. Des propositions d'intervention articulées, différenciées et modulables se développent au regard de l'actualité et des possibilités de chacun.

L'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la généralisation de l'accès aux outils numériques et le développement des réseaux sociaux sont des opportunités précieuses pour les personnes accueillies dont se saisissent les professionnels de l'association.

Préoccupée par l'empreinte écologique de ses activités, l'association recherche à être plus vertueuse en matière de consommation, de gestion des ressources et des nouvelles pratiques à développer.

La gouvernance et les richesses humaines de l'association

La gouvernance de l'association Le Parc, assurée par le Bureau et par le Conseil d'Administration en lien étroit avec la direction générale est basée sur des principes démocratiques.

L'instance associative est enrichie par les contributions des Conseils de la Vie Sociale des établissements, des professionnels représentés pour piloter les projets.

L'association est forte d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui partagent une approche commune de l'accompagnement socio-éducatif, scolaire et des soins.

L'association organise le dialogue et la participation des principaux acteurs de son projet.

Elle crée les conditions nécessaires au développement et à la valorisation des compétences des salariés. Elle s'appuie sur des équipes de direction qui assurent un management adapté aux richesses humaines internes et aux enjeux des missions.

En lien avec les évolutions du secteur, l'association est en veille sur le développement de nouvelles compétences nécessaires tant au niveau de l'accompagnement des personnes et des aidants qu'au niveau technique (communication, numérique, appel à projet...).

L'association s'appuie sur des professionnels dédiés à l'organisation (fonctions administratives, restauration collective, maintenance et entretien des locaux).



Un projet inscrit dans les politiques sociales et médico-sociales

Le projet de l'association Le Parc s'appuie sur l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires qui, en France, fondent l'action sociale et médico-sociale.

Il s'inscrit dans le cadre des politiques nationales, régionales avec le Projet Régional de Santé piloté par l'ARS Bretagne et départementales avec le schéma en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et le schéma Enfance-Famille d'Ille et Vilaine.

Les recommandations des Bonnes Pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et les accords d'expert sont des références incontournables de l'action.

Le projet prend tout son sens dans les relations partenariales que noue l'association avec les autorités chargées de l'autorisation, de la tarification et du contrôle des activités, avec les services déconcentrés de l'état, avec les Collectivités Territoriales locales et les autres acteurs.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

- *Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale*
- *Loi 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*
- *Loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires*
- *Loi du 29 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement*
- *Lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance*
- *Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016*
- *Loi pour une Ecole de la Confiance du 28 juillet 2019*

L'association a contractualisé un CPOM en 2020, avec l'ARS et le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine. La CAF 35 participe également au financement de certaines actions.

Nos partenaires dans l'action

Un travail partenarial fort est mené sur les territoires avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire afin de favoriser l'inclusion des personnes accueillies selon leur projet social, professionnel ou pédagogique.

Les relations avec une grande diversité d'intervenants visent la cohésion sociale et la citoyenneté des personnes et plus largement l'ouverture d'esprit de l'ensemble des habitants et du regard porté sur le handicap.



UNE ASSOCIATION ANCRÉE AU SEIN D'UN RÉSEAU

Des conventions nous engagent avec nos partenaires associatifs.

Chaque établissement établit par ailleurs des conventions avec les partenaires de proximité.



www.leparc.asso.fr

L'association Le Parc regroupe 5 organismes



Nos orientations stratégiques

Elles ont été définies de manière participative à l'occasion de la démarche d'élaboration du projet. Elles font l'objet d'un plan d'actions qui pourra évoluer selon les opportunités ou l'actualité.

ORIENTATION 1 :

OUVRIR LA GOUVERNANCE ET EN PERFECTIONNER LE FONCTIONNEMENT

- Refondre les statuts pour les adapter au projet associatif et aux évolutions sociales et réglementaires
- S'adapter aux nouveaux modes d'engagement associatif
- Anticiper les changements de la gouvernance
- Promouvoir l'engagement de représentants des familles de chaque établissement-service au sein du conseil d'administration

ORIENTATION 2 :

ORGANISER UNE RÉFLEXION ÉTHIQUE SUR LES BESOINS ET ASPIRATIONS DES PERSONNES ACCUEILLIES ET SUR LES ENJEUX

- Mettre en place un comité d'éthique associatif composé d'administrateurs, bénévoles, personnes accueillies, familles, professionnels et personnes qualifiées
- Former des professionnels, des familles et des personnes accueillies à l'autodétermination

ORIENTATION 3 :

RENFORCER LES OUTILS DE COMMUNICATION ET L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

- Diversifier les types de médiation (animale, sensorielle...)
- Développer des communications alternatives
- Créer un fond dédié aux familles et personnes en difficulté socio-économique au service des projets de la personne accompagnée
- Encourager les solutions numériques utiles aux personnes accueillies

ORIENTATION 4 :

DÉVELOPPER L'AUTODÉTERMINATION ET SOUTENIR UNE POLITIQUE INCLUSIVE DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Créer une junior-association composée de jeunes avec le soutien d'une association d'éducation populaire pour développer le pouvoir d'agir
- Développer des espaces de pair-aidance et des programmes d'éducation thérapeutique
- Ouvrir les établissements et services pour une inclusion inversée

ORIENTATION 5 :

RÉHABILITER LES LOCAUX POUR LES RENDRE PLUS ADAPTÉS AU TRAVAIL COLLECTIF ET DIVERSIFIER LES MODES D'ACCUEIL DES PERSONNES

- Rénover les locaux de l'association pour les rendre plus accessibles
- Moderniser le bâti au service des usages des personnes et des professionnels
- S'impliquer dans les projets d'habitat inclusif

ORIENTATION 6 :

S'OUVRIR AUX RESSOURCES DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Mettre en oeuvre une politique d'achats « responsables »
- Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire en s'impliquant notamment dans le projet alimentaire du Pays de Fougères
- Elargir l'accès au bénévolat d'activités
- Rouvrir un restaurant d'application

ORIENTATION 7 :

INITIER UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- Lever des fonds pour créer un espace dédié
- Promouvoir les pratiques et innovations professionnelles (presse spécialisée, interventions, colloques...)



ASSOCIATION
Le parc

www.leparc.asso.fr



12, rue Anne Boivent - CS 90177
35 301 - FOUGÈRES Cedex
02 99 94 86 70
association@leparc.asso.fr

